

PV de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Samedi 28 Septembre 2024 à 14h00 Rue des ateliers 33800 BORDEAUX

Rappel de l'ordre du jour :

1. Rapport annuel d'activité 2023-2024
2. Bilan financier 2023-2024
3. Régionale 2 : modalités d'organisation
4. Championnat de France Jeunes : modalités d'accompagnement
5. Formation au sein de la Ligue (arbitrage, DIFFE/DAFFE/DEFFE)
6. Plan performance Ligue
7. Modification Règlement Intérieur et Règlement Financier
8. Budget prévisionnel 2024-2025
9. Point mixité dans les championnats ZID jeunes
10. Organisation des compétitions Ligue : examen des candidatures et attribution
11. Questions diverses

Pointage des clubs présents ou représentés

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Émargement
L24001	Cercle d'Echecs Cyrano	ARRIS Bernard	34	26	2	pouvoir à Nadège LOUASSIER
L24019	Echiquier Salignacois	ALVES Emmanuel	14	13	1	
L33001	AGJA-Echiquier Aquitaine	LEMEAUX David	136	73	7	pouvoir à Eric HEMBERGER
L33003	Bordeaux ASPOM Echecs	SALLETTE Alain	55	102	5	présent
L33007	Arcachon Echecs	LEGENDRE Regis	8	4	1	
L33008	Echiquier Club Créonnais	LAURON Wesley	57	36	4	pouvoir à Tristan ROSELLE
L33011	Echiquier Libournais	TRACOL Fabienne	31	89	3	pouvoir à Nadège LOUASSIER
L33032	Union Saint Bruno-Bordeaux Echecs	GALLICE Francois	53	140	5	présent
L33038	Echiquier Médocain	WOHLERS-ARMAS Frederique	50	1	3	présente
L33041	Gujan-Mestras Echecs	MAISONNET Emmanuel	30	31	3	pouvoir à Tristan ROSELLE
L33044	Echiquier Tressois	CALVO Frederic	69	586	7	présent
L33046	Echiquier Bordelais	LAPEYRE Pierre	79	58	5	
L33051	Parempuyre Echecs	KLEIN Djimmy	14	11	1	
L33052	Echiquier Albert Le Grand	LARRICQ Francois	34	96	3	
L33054	ASSM - Ass sportive St Medard en Jalles	BASTIN Stephane	28	16	2	présent
L33055	Club d'Echecs Pessac	BERTHELOT Christophe	67	69	5	présent
L33056	Sud Gironde Echecs	ROSELLE Tristan	13	19	1	présent

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Émargement
L33057	Cheval Bayard	SEGALA Sebastien	13	17	1	
L33058	La Graine et l'Echiquier de Canejan	QUERELLE Leonard	5	9	1	pouvoir à Christophe BERTHELOT
L33059	Caïssa Bordeaux	ROUBERT Emile	38	2	3	présent
L33060	Echiquier Bassenais	SBAI Kaoutar	5	10	1	pouvoir à Frédéric CALVO
L33061	L'Echiquier Sallois	HAYA Christophe	5	0	1	
L33062	Le Pion Bordelais	TERNAULT Mathieu	5	0	1	pouvoir à Jean-Baptiste MULLON
L40001	Mimizan le Fou Ensable (ASEM)	BOURJOL Daniel	5	15	1	
L40002	Echiquier Montois	DUBERTRAND Bernard	38	55	4	présent
L40011	Hossegor Echecs	REFAUVELET Alain	24	20	2	
L40024	Dax Echiquier Dacquois	LE GLOANEC Jacques	28	29	2	pouvoir à Bernard DUBERTRAND
L40030	Echiquier Chalossais Hagetmau	MATHEVET Gregoire	27	23	2	pouvoir à Bernard DUBERTRAND
L40031	Les Genets de la Dame	ROBIN Nadine	7	52	2	pouvoir à Bernard DUBERTRAND
L47001	Echiquier Agenais	DARRORT Christophe	81	93	5	
L47008	Echiquier Marmandais	TEURTRIE Yolande	7	10	1	
L47019	L'Echiquier Villeneuvois	WOIRRET Muriel	9	6	1	
L47025	Club d'Echecs des 4 Cantons	INCARDONA Stephane	66	126	6	
L47026	Foulayronnes Echecs	GARRIGUE Veronique	31	435	5	
L47027	Les Echecs en Passant - CE du Passage d'Agen	SAZI Patricia	56	163	5	
L47028	Les Echiquiers de la Bastide	REMINGER Vincent	18	119	4	

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Émargement
L64002	Echiquier Henri IV Pau	SAYAH Nourine	69	171	6	pouvoir à Bernard DUBERTRAND
L64005	Pau Sarrailh Echecs	MOREL Jean-Marc	7	1	1	
L64017	Echiquier Bayonne Adour	JARRIER Francis	25	39	3	
L64019	Aviron Bayonnais Echecs	DABAT Laurent	73	48	5	
L64021	Club d'Echecs Pau Berlioz	CLASTRE Bernard	46	57	4	
L64024	Echecs SICSBT	TORRES Patrice	33	6	2	
L64026	Ecole d'Echecs du Béarn	RIVIERE Jerome	0	0	0	
L64028	Ecole des Echecs du Pays de Nay	AIT CHAUCHE Sammy	5	0	1	
O19003	Echiquier Tulliste	LOSEILLE Raphael	6	1	1	
O19018	Brive Le Cavalier Gaillard	LAVAL Jose	45	80	4	
O19019	Club d'Echecs du Pays de Brive		6	2	1	
O19028	MEYSSAC ECHECS	GILLET Franck	11	8	1	
O87001	LEC Echiquier Limousin	DELPECH Alexis	64	114	6	présent
O87051	Isle Echecs	ROMAIN Jean-Claude	12	6	1	
O87052	Couzeix Chess Club (C3)	TROUBAT Michael	22	14	2	
T16028	Echiquier Couronnais	PLASSART Jean-Luc	59	94	4	pouvoir à Paul-Olivier PREUX
T16036	Les Tours Du Montbronnais	RAMAEN Gaetan	19	27	2	pouvoir à Paul-Olivier PREUX
T16040	Club d'Echecs de Cognac	SOURDAIS Nicolas	46	13	3	
T16041	Chasseneuil Animation Loisirs et Culture - CALC	ARRIVE-BEYLOT Jean-Francois	25	23	2	pouvoir à Dominique CYRILLE

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Émargement
T16042	Les Tours d'Angoulême	MACE Emmanuel	43	18	3	pouvoir à Paul-Olivier PREUX
T17003	Echiquier Rochefortais	GIAMBIASI Philippe	46	5	3	présent
T17052	Club d'Echecs de Marennes-Oleron	NORMANDIN Francis	17	9	2	
T17058	La Tour de Germanicus	PETIT Pascal	42	73	4	pouvoir à Dominique CYRILLE
T17065	Echiquier Surgerien	MAXENCE Francois	33	92	3	pouvoir à Hervé PHILIPPOT
T17066	La Rochelle Echecs	DEJEAN Sylvain	48	54	4	présent
T17067	AAB Saint Porchaire	LE MOING Madeline	12	164	3	pouvoir à Nadège LOUASSIER
T17068	Montendre Echecs	VOOGT Jonathan	20	23	2	
T17069	L'Echiquier Vauxois	METAYER Guy	6	5	1	
T79001	Echiquier Niortais	CARREY Nathalie	69	67	5	pouvoir à Nadège LOUASSIER
T79024	Echiquier St Maixentais	LE CALVE Florent	12	23	1	
T79027	Club d'échecs de Thouars	REAU Raphael	12	13	1	
T79028	Echecs et Mat de Bressuire	PRUNIER Patricia	6	23	1	
T86019	Poitiers-Migne Echecs	GROS Rachel	94	33	6	présente
T86020	Echiquier Poitevin	MASSETEAU Guillaume	58	33	4	pouvoir à Benoit DABADIE
T86024	Rois et Dames des Trois Cites	ARFI Benjamin	3	0	0	pouvoir à Nadège LOUASSIER
71 clubs	6 227 licenciés		2334	3893	198	

saison	clubs	licenciés	Licence A	Licence B	voix	Clubs présents ou représentés	voix
2020-2021	64	3449	1791	1658	152	27	86
2021-2022	56	1861	1182	679	105	22	55
2022-2023	64	3926	1886	2040	165	19	56
2023-2024	66	5513	2114	3399	185	27	97
2024-2025	71	6227	2334	3893	198	35	118

35 clubs présents ou représentés sur 71 (49,30 %), représentant 118 voix sur 198 (59,60 %)

Personnes présentes dans la salle	Personnes assistant à l'AG en visio
<p><u>Membres du Comité Directeur :</u> Tristan ROSELLE, Président Dominique CYRILLE, Vice-Présidente PCH Nadège LOUASSIER, Secrétaire générale Alain SALLETTE, DTR et Directeur de groupes Anne-Frédérique COLINMAIRE, DRF</p> <p><u>Représentants de clubs :</u> Stéphane BASTIN Christophe BERTHELOT Frédéric CALVO Sylvain DEJEAN Benoit DABADIE Alexis DELPECH Bernard DUBERTRAND Jean-Luc FEIT François GALLICE Philippe GIAMBIASI Rachel GROS Eric HEMBERGER Yann LATASTE Hervé PHILIPPOT Paul-Olivier PREUX Emile ROUBERT Frédérique WOHLERS-ARMAS</p> <p><u>Représentants de CDJE :</u> Paul-Olivier PREUX Romain PICARD Jean-Luc FEIT</p> <p><u>Représentant de la FFE :</u> Jean-Baptiste MULLON, VP de la FFE</p> <p><u>Public</u> Inès LERICHE Thomas LACHAUME Eric LERICHE Joël GAUTIER Christophe CZEKAJ</p>	<p>Club de Royan Echecs Club de l'échiquier chalossais Jean-Luc PLASSART Wesley LAURON</p>

1-Rapport annuel d'activité 2023-2024 (par Tristan ROSELLE)

Tristan ROSELLE, Président de la Ligue, débute ce rapport d'activité par l'annonce de la création de 4 nouveaux clubs d'échecs à Bassens, Salles, Bordeaux (Le Pion Bordelais) et Monflanquin. La Ligue a connu une grosse augmentation du nombre de licences qui suit la courbe fédérale.

8 entraîneurs ont été reçus au DEFFE organisé par la Ligue à Bordeaux.

Dans le cadre de la féminisation des échecs, et partant du constat qu'on manque à l'heure actuelle de modèles féminins dans le monde des échecs, la Ligue a également organisé un stage DAFFE féminin fin août 2024 qui a permis de former 7 futures animatrices.

Nous avons constaté une belle augmentation de la fréquentation des championnats ZID jeunes avec un total de plus de 300 jeunes sur l'Aquitaine (209), le Limousin (31) et le Poitou-Charentes (89).

L'action phare de la ligue reste l'accompagnement gratuit pour les familles au championnat de France jeunes (72 jeunes) avec préparation individuelle et cours collectifs le matin, puis analyse des parties l'après-midi. L'analyse des parties est également ouverte aux participants aux Opens. Notre Ligue termine à la 5^{ème} place sur 14. La Ligue adresse ses félicitations à Levanah ALCANTARA pour son titre de championne de France pupille. A noter aussi les 3^{ème} places de Marie-Sarah LE COZ en cadette et Marc LLARI en pupille ainsi que les 5^{ème} places de Lisa DUBIN en Benjamine et Agathe DIEZ en cadette.

De bons résultats également à l'international : Levanah ALCANTARA et Marc LLARI ont participé aux championnats d'Europe et Marc LLARI a décroché une médaille de bronze.

Championnats scolaires : augmentation significative du nombre d'équipes participantes, la dynamique se poursuit.

- Académie de Bordeaux : 18 écoles et 14 collèges. L'école Albert Legrand et le collège Saint-Genès sont champions d'Académie.
- Académie de Poitiers : 12 écoles et 4 collèges. L'école de Corme-Royal et le collège René Caillié sont champions d'académie.
- UNSS : félicitations au Lycée Louis Barthou de Pau qui a terminé à la 3^{ème} place de la finale.

Pôle espoir du Poitou-Charentes : 30 jeunes participants dont 13 de manière très assidue. Les critères de sélection sont le classement elo, la participation régulière à des compétitions et l'assiduité au pôle espoir. La plupart de séances ont eu lieu en visio à la demande des parents.

Du côté des interclubs :

Nationale 4 : 4 groupes et 32 équipes.

Les 4 vainqueurs de groupes sont l'échiquier poitevin, l'échiquier couronnais, l'échiquier médocain et l'AGJA échiquier d'Aquitaine.

En régionale 1 : 53 équipes inscrites (très grosse augmentation). Les vainqueurs des 9 groupes sont Poitiers-Migné Echecs, l'échiquier couronnais, Couzeix Chess Club, Foulayronnes, Caïssa Bordeaux, l'échiquier médocain et l'échiquier chalossais qui peuvent monter en Nationale 4.

Une Régionale 2 s'est organisée en marge de la Régionale 1 pour permettre aux adhérents inscrits en cours d'année de pouvoir participer à une compétition par équipe en cadence lente. 27 équipes en 7 groupes. Vainqueurs : Poitiers-Migné Echecs, l'échiquier rochefortais, Couzeix Chess Club, Foulayronnes échecs, le club d'échecs de Pessac et l'échiquier chalossais.

Interclubs jeunes : 32 équipes inscrites en Nationale 3 jeunes (23 en Aquitaine et 9 en Poitou-Charentes). Les vainqueurs sont Pau Henri IV et La Rochelle Echecs qui accèdent à la Nationale 2 jeunes. La Ligue félicite l'AGJA pour son accession en Top Jeunes.

Interclubs féminins : 11 équipes ont participé aux phases ZID de la Nationale 2 féminine (9 en Aquitaine et 2 en Poitou-Charentes).

Les ententes USB/Pessac, l'échiquier bordelais, Pau Henri IV/ASPOM et Poitiers-Migné Echecs/Saintes se sont qualifiées pour la phase interZID. Poitiers-Migné Echecs accède à la Nationale 1 féminine.

4 équipes de Gironde participaient à la Nationale 1 féminine. USB, l'AGJA et Lesparre-Médoc se maintiennent.

A la demande d'un club, Tristan ROSELLE précise que les 2 arbitres qui ont été reçus à leur examen FIDE sont Loïc GONZALEZ et Stéphane DENIS. Ils doivent encore effectuer leurs normes d'arbitres FIDE.

Voir détail du rapport d'activité en annexe I

VOTE : le rapport d'activité 2023-2024 est adopté à l'unanimité

2-Bilan financier 2023-2024 (par Tristan ROSELLE)

Tristan ROSELLE présente les comptes de la Ligue qui ont été envoyés aux clubs et détaille les chiffres présentés ligne par ligne.

Le résultat de l'exercice 2023-2024 est positif avec un excédent à + 1 280,92 € (écart qui se retrouve sur les comptes de la Ligue), avec encore quelques restes à réaliser.

Christophe BERTHELOT souhaite savoir pourquoi il y a eu peu de demandes en coupe Loubatière et en coupe 2000. Tristan ROSELLE explique que ces aides sont prévues par le règlement financier pour les déplacements des équipes. Cela dépend des équipes finalistes.

Jean-Luc FEIT souhaite savoir si tous les CDJE sont à jour de leurs paiements pour le championnat de France jeunes. Il précise que le CDJE de Gironde a fait l'effort de verser les sommes dues malgré ses difficultés financières. Tristan ROSELLE répond que la Ligue avait justement fait le choix d'étaler les paiements des CDJE sur 2 exercices. Romain PICARD fait remarquer que cet étalement ne change pas grand-chose car à la fin, les CDJE doivent quand même payer la même somme. Nadège LOUASSIER indique qu'il reste 1 CDJE qui n'a pas encore payé pour 2022 et 2023. La facturation pour 2024 n'est pas encore faite car la Ligue est en attente du montant de la subvention à venir de la part du Conseil Régional. Cette subvention permettrait de réduire la part demandée aux CDJE.

Voir bilan financier et compte de résultat en annexes II et III

VOTE : le bilan financier 2023-2024 adopté à la majorité (abstention de 6 voix)

3-Régionale 2 : modalités d'organisation

Cette compétition a été lancée en fin de saison dernière, à titre d'essai, avec les modalités suivantes : compétition par équipes de 4 joueurs de moins de 1800 en 50 min +10s / coup. Groupes de 4 équipes pour réduire les déplacements.

3 options sont proposées aux clubs pour la saison 2024-2025 :

- Option 1 : 3 dates prises pendant les interclubs
- Option 2 : 3 dates en fin de saison, après la fin des interclubs
- Option 3 : option 1 + option 2 (sous un autre nom, comme les quatuors d'Aquitaine)

Bernard DUBERTAND souhaite que ce soit organisé pendant la Régionale 1, à la même cadence que la Régionale 1.

Frédérique WOHLER-ARMAS demande quel serait l'intérêt de l'option 1 si ce sont les mêmes dates que la Régionale 1 ? L'idée serait de créer des équipes supplémentaires pour intégrer les nouveaux licenciés.

Frédéric CALVO est partisan de l'option 1, cela permettra d'éviter d'affronter en Régionale 2 des joueurs de la Nationale 3 comme la saison précédente.

Jean-Baptiste MULLON précise qu'on peut donner l'esprit de la compétition sans forcément inscrire la limite de 1800 elo dans un règlement. Benoit DABADIE répond que la cadence 50 min + 10s limite de fait la compétition aux moins de 1800 elo. L'intérêt de cette Régionale 2 en petits groupes serait de réduire les déplacements.

Bernard DUBERTRAND propose de créer une Régionale 2 qui diminuerait le nombre de groupes de la Régionale 1.

Alexis DELPECH demande que la date limite d'inscription en Régionale 2 soit fixée plus tôt. Benoit DABADIE trouve qu'il y a trop de rapides en fin de saison pour y mettre en plus une Régionale 2 ou un Quatuor comme à l'Aquitaine.

Romain PICARD fait remarquer que ce serait bien de passer aussi la Régionale 1 à 4 joueurs au lieu de 5.

Les 3 options proposées sont soumises aux votes des clubs.

Résultat du vote :

- Option 1 (mêmes dates que les interclubs) : 73 voix POUR
- Option 2 (en fin de saison) : 6 voix POUR
- Option 3 (organiser les 2 compétitions) : 38 voix POUR

L'organisation de la Régionale 2 aux mêmes dates que les interclubs est adoptée à la majorité.

4-Championnat de France Jeunes : modalités d'accompagnement

Tristan ROSELLE rappelle aux clubs les modalités d'organisation de l'accompagnement sportif des jeunes pendant les deux derniers championnats de France jeunes : chaque jeune inscrit dans le dispositif a bénéficié gratuitement d'un accompagnement individualisé par le même entraîneur toute la semaine (préparation le matin et analyse de partie le soir) et d'ateliers de groupes (entraînement tactique puis ateliers sportifs). Ce dispositif a été co-financé par la Ligue et les CDJE à 50/50, avec un plafond de dépense de 100€ par jeune pour les CDJE. Seuls les CDJE qui le souhaitent se sont inscrits dans ce dispositif.

Les CDJE ont fait remonter à la Ligue que ce co-financement pèse lourd dans leurs budgets et certains ne pourront pas pérenniser ce système. Il est donc proposé aux clubs de redéfinir les modalités d'accompagnement des jeunes pendant le championnat de France jeunes.

Deux options sont proposées aux clubs qui devront voter :

- Option 1 :

Reconduction à l'identique du dispositif mis en place en 2022 – 2023 – 2024

1 entraîneur pour 7 joueurs avec suivi individuel pour tous les qualifiés

Cela correspond au budget prévisionnel version 1 avec participation financière des CDJE / clubs

- Option 2 :

Changement du dispositif pour assurer une indépendance du financement par la Ligue, sans participation financière des CDJE/clubs.

Équipe d'entraîneurs réduite – fin des préparations individuelles pour tous les joueurs – et augmentation des cours collectifs.

Cela correspond au budget prévisionnel version 2 sans participation financière des CDJE / clubs

Bernard DUBERTRAND indique que le CDJE64 ne participera encore pas au dispositif Ligue et fera le choix pour cette saison d'attribuer une somme à chaque jeune qualifié. Les familles en feront ce qu'elles voudront.

Eric HEMBERGER demande si les problèmes de coûts signifient la fin des suivis individuels pour tous les jeunes ? C'est le cas de figure de l'option 2, seuls quelques jeunes pourront encore bénéficier de ce suivi individualisé, selon des critères qui restent à définir.

Frédérique WOHLERS-ARMAS trouve que ce suivi individuel, c'est vraiment le point fort de notre Ligue par rapport aux autres.

Alexis DELPECH propose que le suivi individuel soit réservé aux meilleurs jeunes. Sylvain DEJEAN propose de faire l'inverse et de concentrer les efforts sur les plus faibles.

Sollicité par Alexis DELPECH, Eric LERICHE répond qu'un suivi global se fait forcément au détriment des résultats individuels.

Romain PICARD rappelle que la mission des CDJE est de structurer le jeu d'échecs dans leur département, avec par exemple la formation des arbitres. Il estime qu'avec le dispositif mis en place depuis 3 ans, la Ligue demande des subventions aux CDJE pour payer des cours particuliers à quelques jeunes et que cela n'apporte rien en termes de résultats.

Jean-Baptiste MULLON fait un retour de ce qui s'est fait au sein de l'équipe de France jeunes. Le rythme soutenu préparation-analyse quotidien donne des résultats médiocres à l'international. La préparation individuelle est un facteur de stress pour les moins solides psychologiquement. A contrario les cours collectifs créent l'émulation et renforcent l'esprit d'équipe. L'entraînement doit

se faire en amont. Jean-Baptiste MULLON est plus circonspect sur le tout gratuit et préconise la mise en place d'un tarif parent même modeste.

Jean-Luc FEIT, président du CDJE33, trouve que le fonctionnement ancien à l'Aquitaine est plus pertinent. Il préfère que l'argent des CDJE serve à organiser des stages jeunes. Tristan ROSELLE nuance ces propos en rappelant que c'était plutôt l'hébergement collectif (style colonie de vacances) qui créait cet esprit d'équipe, et pas les entraînements d'échecs.

Frédéric CALVO propose d'aller chercher des financements privés pour payer ce dispositif.

Romain PICARD annonce que le CDJE86 a été presque forcé de participer en 2024, et qu'il ne participera pas en 2025.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer sur le sujet, les 2 options sont mises aux votes :

- Option 1 (co-financement Ligue / CDJE ou clubs) : 70 voix
- Option 2 (financement Ligue uniquement) : 21 voix
- Abstention : 27 voix

Les clubs décident à la majorité de reconduire le dispositif d'accompagnement Ligue à l'identique des éditions 2023 et 2024.

5-Formation au sein de la Ligue (arbitrage, DIFFE/DAFFE/DEFPE)

Pas de stage d'arbitrage prévu pour le moment.

Deux stages de formation sont annoncés :

- Stage DIFFE à Limoges 19-20 octobre (complet)
- Stage DAFFE à l'échiquier poitevin 9-10-11 novembre et 23 novembre

Les clubs et CDJE sont invités à faire remonter à la Ligue leurs besoins en formation, ils peuvent bénéficier d'un soutien financier de la Ligue pour l'organisation.

6-Plan performance Ligue

Le plan de performance Ligue sera une déclinaison du plan de performance fédéral qui a été présenté à Agen par la FFE. La Ligue participe aujourd'hui aux frais de déplacements des jeunes sélectionnés dans le plan de performance FFE et qui participent à un tournoi majeur (Europe ou Monde). Un stage est organisé en juillet par la FFE pour ses jeunes sélectionnés. Les Ligues peuvent financer des stages de détection des jeunes ou organiser des tournois jeunes contre des sparring partners. La Ligue peut bénéficier des bases de données (supports de cours, planches d'exercices) du plan de performance FFE à condition d'avoir nommé un référent régional.

A la demande de l'AG, Jean-Baptiste MULLON explique comment ce plan de performance a été mis en place dans les ligues ARA et EST. Des stages de détection sont organisés, couplés à des entraînements. Il s'agit d'un championnat de parties rapides organisé sur un week-end. Pendant ce stage de détection, un délégué FFE vient voir comment ça se passe et fait sa propre détection. Une plateforme d'entraînement fédérale sera disponible pour les Ligues. Cela permettra aux meilleurs joueurs de la Ligue de savoir ce qu'on attendra d'eux en équipe de France s'ils sont sélectionnés. La rémunération du délégué FFE est prise en charge par la FFE,

son hébergement est pris en charge par la Ligue. Au niveau fédéral, la sélection des jeunes dans le plan performance a lieu après le Championnat de France Jeunes.

Frédérique WOHLERS-ARMAS aimerait que chaque club puisse proposer sa propre sélection de jeunes au référent Ligue qui validera ou pas.

Romain PICARD demande ce que ça représente en volume horaire d'investissement. Jean-Baptiste MULLON répond que ça dépend de la personne choisie mais qu'il vaut mieux sélectionner une personne qui se destine à la carrière d'entraîneur. Il peut y avoir une forme de rétribution par les Ligues.

Christophe BERTHELOT demande : que doivent faire les clubs qui détectent « une pépite » mais n'ont pas les moyens de le former ou l'accompagner ? JB MULLON répond que le mieux sera d'en parler au référent régional qui aura accès à une base technique qui permet de savoir ce qui est attendu au niveau élite, en fonction de l'âge. Il ajoute que les ligues ARA et EST se sont concentrés sur les catégories U8, U10 et U12. Cela représente environ 40 enfants, 1 stage en présentiel et plusieurs stages en visio par an.

Romain PICARD indique qu'il attend de la FFE une aide à l'organisation, pas une aide à la formation. La formation peut se trouver facilement en ligne. Christophe BERTHELOT trouve qu'au contraire les petits clubs ont besoin d'aide sur le plan de la formation. JB MULLON répond que ce plan de performance permet aussi aux petits clubs de savoir jusqu'où ils peuvent accompagner leurs jeunes.

Tristan ROSELLE propose de créer un plan de performance régional axé sur les U8, U10 et U12, avec un stage de détection par ZID. Les critères retenus pour la première année seront le classement ELO et les résultats dans les tournois.

Un appel à candidatures sera communiqué dans la Ligue pour trouver un référent régional. La date limite de réponse sera fixée au 15 octobre 2024.

VOTE : Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7-Modification Règlement Intérieur et Règlement Financier

Aucune décision prise en AG ne nécessite une modification du règlement intérieur et financier de la Ligue.

8-Budget prévisionnel 2024-2025

Tristan ROSELLE rappelle aux clubs qu'ils ont reçu au préalable deux versions du budget prévisionnel, en fonction de la décision des clubs concernant l'accompagnement de la Ligue pendant les championnats de France jeunes.

Les clubs ayant voté en AG une reconduction à l'identique avec co-financement Ligue / CDJE, c'est la version 1 du budget prévisionnel 2024-2025 qui est soumise à l'approbation des clubs.

Frédérique WOHLERS-ARMAS souhaite que la prochaine fois, le budget prévisionnel soit présentés avec les prévisions et le réalisé de l'année précédente, ce qui est accepté.

DÉPENSES				
		RAR 2023-2024	Prévisions 2024-2025	Budget 2024-2025
Championnats Jeunes	Championnats ZID		3 000,00 €	3 000,00 €
	CDFJ - Indemnités Entraîneurs		11 000,00 €	11 000,00 €
	CDFJ - Hébergement et repas		9 062,00 €	9 062,00 €
	Championnats scolaires	600,00 €	1 750,00 €	2 350,00 €
Reversement CDJE	Exercice 2024-2025		14 500,00 €	14 500,00 €
	Exercices antérieurs	610,00 €		610,00 €
Compétitions	Dotation aux tournois	450,00 €	4 300,00 €	4 750,00 €
	Vétérans, féminin, coupes		1 000,00 €	1 000,00 €
	Aide aux champions		700,00 €	700,00 €
	Coupes et médailles		1 500,00 €	1 500,00 €
	Prix GPL	260,00 €	800,00 €	1 060,00 €
Formation	Arbitres	150,00 €	1 000,00 €	1 150,00 €
	Cadres et techniciens	180,00 €	2 300,00 €	2 480,00 €
	Plan performance FFE	90,00 €	500,00 €	590,00 €
	Plan performance Ligue + pole espoir		5 000,00 €	5 000,00 €
Rayonnement	Déplacement élite Europe Monde	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
	Création de clubs		1 000,00 €	1 000,00 €
Projets	Féminisation des échecs	1 480,00 €	3 500,00 €	4 980,00 €
	Bibli-échecs		1 000,00 €	1 000,00 €
	Scolaires		6 000,00 €	6 000,00 €
	Échecs volants		1 000,00 €	1 000,00 €
Logistique	Frais de fonctionnement		400,00 €	400,00 €
	Acquisition de matériel		500,00 €	500,00 €
	Bénévolat		9 000,00 €	9 000,00 €
Total :		4 320,00 €	79 312,00 €	83 632,00 €

RECETTES				
		RAR 2023-2024	Prévisions 2024-2025	Budget 2024-2025
Part Licences	Part Licences		36 500,00 €	36 500,00 €
	ANS		1 500,00 €	1 500,00 €
	Conseil régional		10 000,00 €	10 000,00 €
	JEP		2 000,00 €	2 000,00 €
Recette activités	Recette activités		2 100,00 €	2 100,00 €
	Dons		0,00 €	0,00 €
Autres recettes (dont intérêts créditeurs)	Autres recettes (dont intérêts créditeurs)		400,00 €	400,00 €
	GPL PCH		850,00 €	850,00 €
Part CDJE CDF Jeunes 2024			7 500,00 €	7 500,00 €
Part CDJE CDF Jeunes 2025			7 500,00 €	7 500,00 €
Exercices antérieurs				
Part CDJE CDF Jeunes		5 700,00 €		5 700,00 €
GPL PCH		582,00 €		582,00 €
Dons				
Bénévolat			9 000,00 €	9 000,00 €
Réserves Ligue				
Total :		6 282,00 €	77 350,00 €	83 632,00 €

VOTE : le budget prévisionnel version 1 est adopté à l'unanimité.

9-Point mixité dans les championnats ZID jeunes

Tristan ROSELLE fait un état des lieux de ce qui se pratique actuellement dans la Ligue :

- Tournois mixtes dans la ZID Limousin
- Tournois mixtes dans la ZID PCH si pas assez de joueuses dans la catégorie pour faire un toutes rondes
- Tournois séparés mixtes/féminins dans la ZID Aquitaine

Il est proposé aux clubs d'ouvrir le débat sur ce sujet de la mixité dans les championnats ZID jeunes.

Dominique CYRILLE demande si la mixité est prévue dans les championnats de France jeunes. JB MULLON répond qu'il n'y a pas encore assez de licenciées pour rendre les championnats de France jeunes mixtes entièrement. Il subsiste la crainte de voir disparaître les filles. La mixité sera envisagée à la FFE quand le ratio aura atteint 60% garçons / 40% filles.

Frédérique WOHLERS-ARMAS trouve que le système suisse fausse les sélections des féminines dans les compétitions mixtes. JB MULLON n'est pas d'accord car il y a un nombre de places qualificatives déterminé à l'avance pour les filles. Il déconseille d'obliger les filles à choisir leur tournoi (mixte ou féminin) à l'inscription et conseille plutôt de leur laisser le choix en fonction de leur résultat. Il ajoute que le quota de sélection en championnat de France mixte est basé sur le nombre de licences A garçons + filles.

Nadège LOUASSIER propose de commencer par la mixité en catégorie U8 puis de remonter progressivement en U10 et U12 tous les 2 ans. Alexis DELPECH confirme que ce système

permettrait d'habituer les plus petites filles à la mixité, de travailler sur une génération puis de faire une évaluation du système.

Jean-Luc FEIT dit qu'il faut faire attention aux U8F 2^{ème} année qui vont passer en mixte une année sur deux. Alexis DELPECH répond que la décision qui sera prise aujourd'hui devra être appliquée au minimum pendant deux ans.

VOTE : les clubs décident à l'unanimité de la mixité dans la catégorie U8 pendant deux ans

10-Organisation des compétitions Ligue : examen et attribution

Les clubs avaient jusqu'au vendredi 20 septembre 2024 pour envoyer leur candidature.
Liste des candidatures reçues :

		AQU	LIM	PCH
Nationale 2 Féminine	Samedi 26/01	Bordeaux ASPOM AGJA (33) Les Genêts de la Dame (40)	LEC Echiquier du Limousin	Poitiers Migné Echecs (86)
Coupe de la Parité	Dimanche 16/02	Bordeaux ASPOM AGJA (33)	LEC Echiquier du Limousin	Poitiers Migné Echecs (86)
Championnat ZID jeunes	28/02 et 1-2/03	Sud Gironde Echecs (33)	LEC Echiquier du Limousin	
	4 et 5 janvier		LEC Echiquier du Limousin	Echiquier Surgérien (17) Echiquier couronnais (16)
Championnat académique scolaire	samedi 22/03		LEC Echiquier du Limousin	Echiquier couronnais (16)
Coupe de l'avenir	dimanche 23/03	AGJA (33)		Echiquier couronnais (16)
Coupe 2000	dimanche 23/03	AGJA (33)		Poitiers Migné Echecs (86)
Trophée Roza Lallemand	Dimanche 13/04	Les Genêts de la Dame (40)	LEC Echiquier du Limousin	La Rochelle Echecs (17) avec changement de date
Championnat senior + et vétérans	dimanche 25 mai	Bergerac (24) organisateur l'année dernière La Rochelle Echecs (17) Echiquier couronnais (17)		

Après débat entre les clubs candidats, et après que les clubs candidates ont répondu aux questions des autres clubs, les organisateurs proposés par la Ligue pour l'organisation de ces compétitions sont :

En Aquitaine :

- Bordeaux ASPOM pour la Nationale 2 Féminine zone NORD
- L'AGJA pour la Coupe de la Parité, la Coupe de l'Avenir et la Coupe 2000
- Sud Gironde Echecs (Saint-Macaire) pour le Championnat ZID jeunes

- Les Genêts de la Dame pour le Trophée Roza Lallemand et la Nationale 2 Féminine zone SUD

En Limousin :

- LEC Echiquier du Limousin pour la Nationale 2 Féminine, la Coupe de la Parité, le Championnat ZID jeunes, le Championnat académique et le Trophée Roza Lallemand

En Poitou-Charentes :

- Poitiers Migné pour la Nationale 2 Féminine, la Coupe de la Parité et la Coupe 2000
- L'échiquier surgérien pour le Championnat ZID jeunes
- L'échiquier couronnais pour le Championnat académique scolaire et la Coupe de l'Avenir
- La Rochelle Echecs pour le Trophée Roza Lallemand

Pour la Ligue :

- Bergerac pour le Championnat senior+ et vétérans zone Aquitaine
- L'échiquier couronnais pour le Championnat senior+ et vétérans zone Poitou-Charentes/Limousin

VOTE : adopté à l'unanimité

Les clubs candidats recevront par mail une réponse à leur demande (positive ou négative).

Le calendrier de la Ligue sera mis à jour.

Une relance sera effectuée dans les ZID LIM et PCH pour trouver un organisateur à chaque compétition.

11-Questions diverses

Frédérique WOHLER-ARMAS demande s'il y a une date disponible entre février et mars pour organiser un tournoi rapide. Comme il n'y en a pas, l'échiquier médocain organisera un rapide en décembre.

Alexis DELPECH demande à quelle date sera diffusé le calendrier de Régionale 1. Il lui est répondu que ce sera diffusé la semaine prochaine.

Jean-Luc FEIT annonce sa démission du CDJE33. Il est aussi démissionnaire de son rôle de représentant à l'AFCAM et demande que la Ligue lui trouve un remplaçant.

L'ordre du jour est épuisé et il n'y a plus de questions.

La séance est clôturée à 16h33.

Tristan ROSELLE
Président



Nadège LOUASSIER
Secrétaire



ANNEXE I : RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

I - Clubs et licences

Après l'augmentation importante de la saison précédente, le dynamisme de l'évolution du nombre de licenciés est rassurant. De nombreux nouveaux clubs créés ces dernières années se développent, et les pratiquants de notre sport n'ont jamais été aussi nombreux. Bien que l'augmentation spectaculaire du nombre de licenciés après Covid soit très encourageante (plus de 2000 licenciés supplémentaires en deux ans), la majeure partie de cette lancée tient aux prises de licences B.

On notera la création des clubs de Bassens, Salles, Bordeaux (Le Pion Bordelais) et Monflanquin.

Tableau des effectifs des 9 dernières années.

SAISONS	LICENCES A	LICENCES B	TOTAL
2015-2016	1834	2013	3847
2016-2017	1875	2278	4154
2017-2018	1858	2129	3987
2018-2019	1889	2045	3934
2019-2020	1791	1658	3449
2020-2021	1162	689	1861
2021-2022	1886	2040	3926
2022-2023	2114	3399	5513
2023-2024	2334	3893	6227
% d'évolution par rapport à 2022-2023	+ 10,4 %	+ 14,5 %	+ 12,9 %

II – Formation

A/ Stages d'arbitrage

Formation continue

Un stage en présentiel organisé par le club de Couzeix (4 participants)

Pas de stage organisé par la Ligue, 1 stage FC est prévu en septembre 2024

Stage arbitre club

Un stage en présentiel organisé par le club de Cognac.

Un stage en présentiel organisé par le CDJE86 et le club de Poitiers Migné Echecs

Un stage en présentiel organisé par le club de Niort

Stage arbitre OPEN

Un stage organisé en octobre par la Ligue à Limoges

Séminaire FIDE

Un séminaire FIDE a été organisé par la Ligue à Bordeaux (ASPOM). 15 arbitres de toute la France étaient présents.

B/ Examens d'arbitrage

Deux sessions d'examen ont eu lieu, une en décembre et une en juin.

Décembre

5 centres d'examen : Montendre, Cognac, Limoges, Bordeaux (ASPOM) et Poitiers

32 inscrits à cet examen.

Taux de réussite :

69% ont obtenu au moins un UV

53% ont obtenu la totalité des UV

Juin

3 centres d'examen : Foulayronnes, Bordeaux (ASPOM) et Niort

15 inscrits à cet examen

Taux de réussite :

66% ont obtenu au moins un UV

33% ont obtenu la totalité des UV

C/ Formation des encadrants et encadrantes

La Ligue a organisé un stage DEFFE en mars-avril 2024 à Bordeaux. Ce stage a réuni 10 stagiaires dont 9 issus de la Région. 9 candidats ont été reçus et devront compléter leur stage pratique, étoffant d'autant notre nombre d'entraîneurs.

Un stage DAFFE 100% féminin organisé en août 2024 (voire secteur de la mixité)

III – Secteur mixité

A/ Formation des encadrantes

Partant du principe qu'il faut plus de modèles féminins pour augmenter le nombre de licenciées, huit femmes ont été formées au cours des stages organisés par la Ligue sur la saison 2023-2024,

1 entraîneuse pendant le stage DEFFE de mars/avril dans les locaux de l'échiquier bordelais et 7 nouvelles animatrices pendant le stage DAFFE d'août 2024 dans les locaux de Bordeaux ASPOM.

B/ Coupe de la parité

11 équipes alignées sur la phase Ligue. 4 équipes de Nouvelle-Aquitaine qualifiées en phase interligue : Poitiers-Migné Echecs, Echiquier Bordelais et 2 équipes de l'AGJA échiquier d'Aquitaine.

2 équipes accèdent à la phase finale : l'AGJA se classe 12^{ème} et Poitiers-Migné Echecs remporte une belle 5^{ème} place.

C/ Développement

Les bases du projet de création d'un groupe pour la zone sud en phase ZID Aquitaine de N2F ont été posées sur la saison 23/24 > en attente de concrétisation en 24/25.

IV – Secteur jeunes

A/ Championnat régional jeunes

Trois championnats ZID jeunes ont été organisés pour décerner les titres de champions et championnes d'Aquitaine, de Poitou-Charentes et du Limousin, et pour attribuer les places qualificatives au Championnat de France jeunes organisé à Agen.

Le championnat d'Aquitaine, organisé à Saint-Macaire, a rassemblé 209 participants.

Le championnat de Poitou-Charentes, organisé à La Couronne, a rassemblé 89 participants.

Le championnat du Limousin, organisé à Brive-la-Gaillarde, a rassemblé 31 participants.

B/ Championnat de France jeunes

Le championnat de France jeunes, organisé en avril à Agen, a vu 112 jeunes néo-aquitains participer à la compétition. Un dispositif d'accompagnement était prévu sur place, avec un entraîneur dédié par groupe de 8 jeunes, pour préparer la partie le matin, et l'analyser l'après-midi.

Nombre de jeunes inscrits dans le dispositif d'accompagnement Ligue par département :

AQU	33 : 28	47 : 10	64 : 9	
LIM	19 : 3	87 : 3		
PCH	16 : 3	17 : 9	79 : 4	86 : 6
Total	: 75			

La Ligue se classe 5ème sur 14 au classement des Ligues.

Individuellement, on notera la superbe victoire de Levanah Alcantara en pupillettes, les 3ème places Marie-Sarah Le Coz en cadettes et de Marc Llari (U10) en pupilles, les 5ème places de Lisa Dubin en benjamines et d'Agathe Diez en cadettes.

C/ Résultats à l'international

Trois jeunes néo-aquitains ont été sélectionnés dans le Plan de performance fédéral. Marc Llari et Levanah Alcantara intègrent le groupe Élite, et Marius Lefol le groupe Accession. Pour rappel, ces trois espoirs faisaient déjà partie du Plan de performance l'année passée.

Au championnat d'Europe, Marc Llari décroche une belle médaille de bronze dans la catégorie U10.

D/ Championnat scolaire

La Ligue organisait le championnat académique en Nouvelle-Aquitaine.

Au championnat d'académie de Bordeaux, 32 équipes ont pris part à la compétition, dont 18 pour les écoles et 14 pour les collèges. L'école Albert Legrand et le collège Saint-Genès de Bordeaux sont champions d'académie.

Au championnat d'académie de Poitiers, 16 équipes étaient alignées dont 12 pour les écoles et 4 pour les collèges. L'école de Corme Royal et le collège René Caillié de Saintes sont champions d'académie.

Côté UNSS, félicitations au lycée Louis Barthou de Pau qui décroche la troisième place de la finale nationale.

E/ Pôle espoir Poitou-Charentes

Le pôle espoir PCH est organisé par Siméon POTTIER, directeur du pôle espoir PCH et Nadège LOUASSIER, responsable des jeunes PCH.

Les critères de sélection dans le pôle espoir sont :

- classement ELO
- résultat au Championnat ZID jeunes
- régularité de participation à des compétitions
- assiduité dans le pôle espoir

48 enfants ont été sélectionnés au total dans le pôle espoir 2023-2024 : 17 dans le groupe du Cavalier et 29 dans le groupe de la Tour. Les jeunes ont été répartis dans les groupes en fonction de leurs niveaux et non de leur âge.

- 30 enfants ont participé au moins une fois
- 13 enfants ont participé 3 fois ou plus

1 premier groupe a été sélectionné en septembre puis a été remanié en mars en fonction des résultats au championnat ZID jeunes. L'accent a été mis en mars sur la sélection des plus jeunes espoirs (18 U08 et U10).

Suite à la baisse de fréquentation de l'année précédente, baisse prononcée dans les séances en présentiel, un

sondage avait été transmis aux parents concernés en début d'année (septembre 2023).

Les réponses montraient que les parents souhaitent faire moins de kilomètres et que les séances en présentiel durent plus longtemps (ils ne voulaient pas se déplacer pour 2 heures de cours). C'est pour cette raison que le choix avait été fait de proposer une seule séance en présentiel, sur une journée entière, juste avant le championnat de France jeunes.

La gratuité des séances pour les familles a été reconduite.

V – Interclubs

A/ Interclubs adultes

4 groupes de NIV étaient constitués pour un total de 32 équipes.

Les vainqueurs de chaque groupe sont l'Échiquier Poitevin, l'Échiquier Couronnais, l'Échiquier Médocain et l'AGJA-Échiquier d'Aquitaine, qui peuvent accéder en NIII.

8 groupes de régionale étaient constitués pour un total de 53 équipes.

Les vainqueurs de chaque groupe sont Poitiers-Migné Échecs, l'Échiquier Couronnais, Couzeix Chess Club, Foulayronnes Échecs, Caissa Bordeaux, l'Échiquier Médocain et l'Échiquier Chalossais, qui peuvent prétendre à la montée en NIV.

Nouveauté de cette année, la Régionale II, organisée à la suite des dates d'interclubs, a réuni 27 équipes en 7 groupes. Les vainqueurs de chaque groupe sont Poitiers-Migné Échecs (dans deux groupes différents), l'Échiquier Rochefortais, Couzeix Chess Clubs, Foulayronnes Échecs, Club d'échecs Pessac et l'Échiquier Chalossais.

B/ Interclubs jeunes

32 équipes étaient inscrites en NIII jeunes : 23 en trois groupes en Aquitaine, 9 équipes en 1 groupe en Poitou-Charentes.

Les vainqueurs Pau Henri IV et La Rochelle Échecs, accèdent à la NII jeunes.

À noter l'accession au Top Jeunes du club de l'AGJA Échiquier d'Aquitaine.

C/ Interclubs féminins

11 équipes participaient aux phases ZID de NII Féminines, dont 9 en Aquitaine et 2 en Poitou-Charentes.

L'Entente USB-Pessac, l'Échiquier Bordelais, l'Entente Pau Henri IV Aspom et l'entente Poitiers-Migné Échecs Saintes se sont qualifiées pour la phase interZID, remportée par Poitiers-Migné Échecs qui accède ainsi à la Nationale I Féminine.

4 équipes de Gironde participaient à la NI Féminine, dont 3 clubs bordelais à la co-organisation du groupe ouest à Bordeaux pour la 3^e saison consécutive. Lesparre médoc Echiquier médocain, Bordeaux AGJA et USB Union Saint-Bruno se maintiennent tandis que Bordeaux ASPOM est reléguée.

ANNEXE II : COMPTABILITE ANALYTIQUE 2023-2024

2023-2024	Prévisions de l'AG de 2023	Réalisé	Solde	Ecart (%)
RECETTES				
9756 - Part Ligue licences	35 000,00 €	37 785,50 €	2 785,50 €	108%
9741 - ANS	6 000,00 €	1 500,00 €	-4 500,00 €	25%
9744 - Conseil Régional	12 000,00 €	2 500,00 €	-9 500,00 €	21%
9750 - Recettes activités	0,00 €	5 230,00 €	5 230,00 €	
9780 - Autres recettes	2 500,00 €	426,24 €	-2 073,76 €	17%
9781 - part CDJE CDF jeunes	21 000,00 €	4 900,00 €	-16 100,00 €	23%
9782 - recettes GPL		279,00 €	279,00 €	
9783 - Reprise de réserves	0,00 €	0,00 €		
9790 - Bénévolat	9 000,00 €	9 650,00 €	650,00 €	107%
9791 - Prestations en nature		0,00 €		
9792 - Dons soumis à déduction fiscale	800,00 €	800,00 €		100%
Total des recettes	86 300,00 €	63 070,74 €	-23 229,26 €	-27%
DEPENSES				
961 - Championnats jeunes				
96111 - Championnats de ZID Jeunes	3 700,00 €	2 520,10 €	1 179,90 €	68%
96114 - CDF jeunes Indemnités entraîneurs	14 000,00 €	9 767,35 €	4 232,65 €	70%
96115 - CDF jeunes Hébergement et repas	10 000,00 €	7 845,00 €	2 155,00 €	78%
96116 - CDF jeunes déplacements	0,00 €	911,00 €	-911,00 €	
9614 - Déplacements championnats de France scolaires	3 450,00 €	1 150,00 €	2 300,00 €	33%
Sous-total	31 150,00 €	22 193,45 €	8 956,55 €	71%
965 - Compétitions				
9651 - Déplacement Champ. France Champions de ZID	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	
9652 - Déplacement Champ. France Féminin Rapide	300,00 €	0,00 €	300,00 €	
9653 - Finalistes Coupes 2000 et JCL	200,00 €	110,00 €	90,00 €	55%
9654 - Déplacement élite Europe Monde	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	
Sous-total	2 500,00 €	110,00 €	2 390,00 €	96%
9631 - Dotation aux tournois				
96311 - Tournois dépt sans CDJE	0,00 €	1 556,05 €	-1 556,05 €	
9632 - Championnat Rapide	0,00 €	0,00 €		
9633 - Championnat Vétérans	500,00 €	0,00 €	500,00 €	
9634 - Championnat Féminin Rapide	500,00 €	0,00 €	500,00 €	
9636 - Prix GPL	800,00 €	570,00 €	230,00 €	71%
Sous-total	4 800,00 €	5 697,05 €	-897,05 €	119%
964 - Formations				
9641 - Formation arbitres	1 000,00 €	1 516,52 €	-516,52 €	152%
9642 - Formation cadres et techniciens (animateurs, entraîneurs...)	1 500,00 €	2 720,00 €	-1 220,00 €	181%
9643 - Formation jeunes	5 500,00 €	2 768,20 €	2 731,80 €	50%
Sous-total	8 000,00 €	7 004,72 €	995,28 €	88%
968 - Fonctionnement				
9681 - Réunions CD + AG (déplacements+repas)	300,00 €	0,00 €	300,00 €	
9682 - Fonctionnement autres	400,00 €	471,72 €	-71,72 €	118%
9683 - Part CDJE	15 600,00 €	14 377,00 €	1 223,00 €	92%
9684 - Matériel Ligue	550,00 €	0,00 €	550,00 €	
9685 - Coupes et médailles	1 500,00 €	1 355,88 €	144,12 €	90%
96852 - Féminisation des échecs	3 500,00 €	930,00 €	2 570,00 €	27%
96853 - Bibli-Échecs	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	
96854 - Échecs volants	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	
96855 - Formation des scolaires	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	
9687 - Création de Clubs	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	
9689 - Créances exercice antérieur	0,00 €	0,00 €		
Sous-total	30 850,00 €	17 134,60 €	13 715,40 €	56%
969 - Emploi des contributions volontaires				
9690 - Bénévolat	9 000,00 €	9 650,00 €	-650,00 €	107%
9691 - Prestations en nature		0,00 €		
9692 - Dons soumis à déduction fiscale		0,00 €		
Sous-Total	9 000,00 €	9 650,00 €	-650,00 €	107%
Total des dépenses	86 300,00 €	61 789,82 €	24 510,18 €	28%
Résultat 2023-2024		1 280,92 €		

ANNEXE III : COMPTE DE RESULTAT 2023-2024

<i>Charges directes d'exploitation</i>		<i>Produits directs d'exploitation</i>	
60 Achats	-2 384,40	70 Produits des activités	5 179,00
6010 - Achats de matières premières (boissons, etc)	0,00 €	7010 - Recettes des buvettes	0,00 €
6040 - Achat de prestations de service	0,00 €	7020 - Recettes diverses (lotos, tombolas...)	0,00 €
6050 - Achats de matériel	-61,68 €	7060 - Recettes des guichets	0,00 €
6061 - Eau - Gaz - Electricité	0,00 €	7061 - Recettes pour événements (tournois, fêtes, etc)	5 179,00 €
6063 - Fournitures pour les activités - petit matériel	0,00 €	7070 - Ventes de produits dérivés	0,00 €
6064 - Fournitures administratives	0,00 €	7081 - Participations aux soirées (repas, etc...)	0,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	-2 322,72 €	7088 - Autres recettes d'activités	0,00 €
61 Services extérieurs	-6 124,56	74 Subventions d'exploitation	4 600,00
6110 - Organisations sous-traitées	-4 112,56 €	7410 - Etat	
6130 - Locations (matériel et équipements)	-1 082,00 €	7417 - Ministère des Sports et ANS	1 500,00 €
6140 - Charges locatives	0,00 €	7418 - L'agence de services et de paiement	0,00 €
6150 - Entretien et réparations	0,00 €	7419 - Autres ministères	0,00 €
6160 - Primes d'assurances	0,00 €		
6180 - Frais de colloques et conférences	-930,00 €	7440 - Collectivités territoriales	
62 Autres services extérieurs	-13 236,89	7441 - Conseil Régional	2 500,00 €
6211 - Frais d'arbitrage	-1 509,83 €	7442 - Conseil Général	0,00 €
6226 - Honoraires (comptables ou autres)	0,00 €	7443 - Commune	0,00 €
6230 - Relations publiques	0,00 €	7445 - Intercommunalité	0,00 €
6231 - Annonces et insertions publicitaires	0,00 €		
6234 - Récompenses et cadeaux	-879,00 €	7460 - Organismes sociaux	
6237 - Publications (affiches, programmes, ..)	0,00 €	7460 - Participation de la Fédération	600,00 €
6251 - Frais de déplacement	-1 703,13 €		
6252 - Frais de restauration	-1 021,17 €	75 Autres produits de gestion courante	42 185,50
6253 - Frais d'hébergement	-7 839,10 €	7510 - Part ligue	37 785,50 €
6256 - Frais de missions et de représentation	0,00 €	7511 - Recettes publicitaires	0,00 €
6260 - Frais postaux et frais de télécommunications	-182,26 €	7560 - Cotisations des adhérents	0,00 €
6270 - Services bancaires	-102,40 €	7581 - Participations pour stages de formation	4 400,00 €
6280 - Frais divers	0,00 €	7585 - Produits de gestion courante	0,00 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	76 Produits financiers	426,24
6300 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	7610 - Intérêts des fonds placés	426,24 €
64 Charges de personnel	-15 814,97		
6411 - Salaires	0,00 €		
6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0,00 €		
6480 - Autres frais de personnel	-15 814,97 €		
65 Autres charges de gestion courante	-202,00		
6516 - Droits d'auteur (SACEM)	0,00 €		
6544 - Créances sur exercices antérieurs	0,00 €		
6580 - Autres frais de gestion courante	-50,00 €		
6581 - Achat de licences	0,00 €		
6582 - Frais spécifiques pour événements	-152,00 €		
6583 - Frais de stages de formation	0,00 €		
66 Charges financières	-14 377,00		
6611 - Intérêts des emprunts	0,00 €		
6680 - Autres charges financières	-14 377,00 €		
TOTAL I	-52 139,82	TOTAL I	52 390,74

67 Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels	230,00
6712 - Amendes et pénalités	0,00 €	7710 - Produits exceptionnels	0,00 €
6788 - Charges exceptionnelles diverses	0,00 €	7711 - Produit des amendes et pénalités	230,00 €
68 Dotation aux amortissements et provisions	0,00	78 Reprise sur amortissements et provisions	0,00
6810 - Amortissements sur charges d'exploitation	0,00 €	7810 - Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €
6890 - Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00 €	7890 - Report des ressources non utilisées	0,00 €
TOTAL II	0,00	TOTAL II	230,00
Charges indirectes	0,00		
Charges fixes de fonctionnement	0,00 €		
Frais financiers	0,00 €		
Autres	0,00 €		
TOTAL DES CHARGES	-52 139,82	TOTAL DES PRODUITS	52 620,74
86 Emploi des contributions volontaires	-9 650,00	87 Contributions volontaires en nature	10 450,00
861-Mise à disposition gratuite de biens mobiliers et immobiliers	0,00 €	870- Bénévolat	10 450,00 €
862- Prestations	0,00 €	871-Prestations en nature	0,00 €
864-Personnel bénévole	-9 650,00 €	875-Dons en nature	0,00 €
TOTAL GENERAL DES CHARGES	-61 789,82	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	63 070,74